

Auterive, le 18 mars 2020

Chers paroissiens,

La crise du coronavirus atteint aujourd'hui notre pays. Les mesures drastiques prises par le gouvernement entraînent des difficultés dans nos vies quotidiennes, difficultés pour le travail, pour nos relations sociales et pour notre vie spirituelle. A ma connaissance, le fait d'avoir l'interdiction de participer à des célébrations religieuses hors d'une situation de persécution est inédit.

Dieu est le créateur du monde. Agir selon les lois de la nature (pour la physique, la biologie, les sciences sociales...) est en accord avec la volonté de Dieu et cela l'honore.

Dieu s'est incarné et s'est révélé à nous de manière surnaturelle. De nos jours encore, Dieu accomplit des miracles attestant la véracité de notre foi.

Il appartient aux chrétiens d'agir selon la droite raison, en respectant les lois de la nature, et en confiant nos actions à Dieu. Il appartient à Dieu d'accomplir des miracles selon sa volonté. Il n'appartient pas aux hommes de chercher à les provoquer.

Aujourd'hui, nous pouvons nous sentir désemparé. Les mesures prises contre la pandémie du coronavirus s'appuient sur des critères scientifiques, qu'il faut respecter, mais nous empêchent d'honorer certaines pratiques de notre foi : il n'est plus possible de participer à la messe, le sacrement de l'onction des malades se trouve négligé... Ces mesures sont certainement bonnes et justifiées. Elles doivent donc être respectées. Elles ne nous empêchent pas de vivre notre foi mais nous obligent à la vivre autrement. Par exemple, en ce temps particulier de crise, l'Eglise peut lever l'obligation d'honorer le jour du Seigneur, le dimanche, par la participation à la messe. Cependant, nous devons et pouvons toujours honorer ce jour en prenant un temps de prière équivalent à la messe, en suivant la messe à la télévision, en méditant les textes du jour... et en effectuant une communion spirituelle.

Cette crise que nous vivons m'interroge. Les mesures prises par le gouvernement ne font référence qu'aux lois de la nature et semblent ne pas laisser de place à notre foi. Nous sommes fortement dérangés dans ce qui nous est le plus sacré, et cela semble être mis au même niveau que toutes les autres sortes d'activité. Ainsi, la tendance générale de notre société, reléguer la foi dans le domaine purement privé, semble se réaliser. Cela semble confirmer ce que saint Jean Paul II écrivait en 2003 dans l'exhortation apostolique post-synodale « Ecclesia in Europa », n°9 :

« La culture européenne donne l'impression d'une « apostasie silencieuse » de la part de l'homme comblé qui vit comme si Dieu n'existait pas.

Dans une telle perspective prennent corps les tentatives, renouvelées tout récemment encore, de présenter la culture européenne en faisant abstraction de l'apport du christianisme qui a marqué son développement historique et sa diffusion universelle. »

Cette crise du coronavirus arrive au moment d'une période liturgique importante : pendant le carême. Ainsi, notre carême devient aussi liturgique et eucharistique. De plus, nous ne savons pas si nous pourrions célébrer Pâques, la plus grande fête chrétienne qui donne sens à toutes les autres, dans nos églises. Il est à craindre que non. Pâques risque d'avoir un goût de carême prolongé.

A travers ces événements, peut-être que le Seigneur nous invite particulièrement à prier et faire pénitence pour que notre pays en particulier, et tous les pays en général, donnent une place à la dimension spirituelle de l'homme et pourquoi pas à Dieu.

Comme disait saint Jean Paul II dans son homélie au Bourget en 1980 :

« France, Fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? »

Abbé François Monier

Vie sacramentelle

Durant cette période, je continue à célébrer les messes aux horaires habituels. Bien évidemment, je porte dans ma prière l'ensemble des paroissiens. Vous pourrez vous unir à la messe par la prière et la communion spirituelle.

Les confessions et le sacrement de l'onction des malades peuvent continuer à être célébrés selon les dispositions permettant de maintenir les gestes barrières.

L'adoration

L'adoration à l'église St Paul est annulée. Avec l'abbé Augustin, nous nous reliaerons souvent dans l'église pour adorer. Pour les adoreurs habituels, je vous invite à assurer votre créneau d'adoration chez vous. Par la prière, mettez vous simplement en présence du Seigneur et adorez le. Même s'Il n'est pas présent substantiellement, Il est présent par son immensité et dans votre cœur.

La communion spirituelle

C'est communier au Christ présent dans l'Eucharistie, non pas en le recevant sacramentellement, mais par le seul désir procédant d'une foi animée par la charité. La valeur de la communion spirituelle repose sur la foi en la présence du Christ dans l'eucharistie comme source de vie, d'amour et d'unité. Elle est un moyen privilégié de s'unir au Christ pour ceux qui ne peuvent pas communier corporellement: personnes âgées, malades, divorcés remariés.

Exemple de prière pour la communion spirituelle

Je voudrais Seigneur, Te recevoir avec la pureté, l'humilité et la dévotion avec lesquelles Ta Très Sainte Mère Te reçut, avec l'esprit et la ferveur des saints.

Mon Jésus, je crois que vous êtes présent dans le Saint-Sacrement. Je vous aime par-dessus toutes choses et je désire vous posséder dans mon âme. Puisque je ne puis maintenant vous recevoir sacramentellement, venez spirituellement dans mon cœur. Je m'unis entièrement à vous, comme vous possédant en effet. Ne permettez pas que je ne me sépare jamais de vous.

Vivre le jeûne proposé au pain et à l'eau pendant le carême

La proposition de jeûne au pain et à l'eau faite dans le Lien de Mars est maintenue. Si vous souhaitez la vivre, je vous laisse le soin de voir avec votre boulanger pour commander le pain. Pour le temps de prière proposé à l'église à 19h15, je dirai les vêpres. Vous pourrez vous unir à cette prière de l'Eglise en allant sur le site internet <https://www.aelf.org/>. Il existe une application aelf pour les téléphones mobiles. Vous pourrez choisir aussi toute autre forme de prière.

--

AUTRES INFORMATIONS :

aujourd'hui : fête de Saint-Joseph

cliquer sur les sites :

http://toulouse.catholique.fr/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter156

<https://www.radiopresence.com/emissions/foi/priere-et-celebration/evangile-et-commentaire>

<https://www.radiomaria.fr/popup-player/>

<http://site-catholique.fr/index.php?post/priere-des-5-doigts-du-Pape-Francois>

<http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/audiences/2020.index.html>

En union de prières,

La Communication

P/ensembleparoissialauterive31@gmail.com

site : les20clochers.com

messes : [messesinfosauterive31](http://messesinfosauterive31.com)